

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 22 Juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le Vingt deux Juin, à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOÉ Jean-Marc, Maire.

Présents : M.M DUBOÉ – KOSMIDROWICZ – Mme BOUDES – Mr JOURDE -
- – Mr DE BARROS - LELEU – Mme GEORGELIN - Mme DEL CONFETTO -

Absents excusés : Mr FRECON - Mme PUJOL (pouvoir à Mr DUBOÉ) – Mme ASTOUL – Mr COLOMBIER - Mr DONA – Mr SOULIE- Mme LOUIS –

Madame DEL CONFETTO a été nommé(e) secrétaire de séance.

Budget 2021 : Subventions aux associations

-Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que diverses associations bénéficient d'une subvention communale. Il précise que le principe de versement n'est pas automatique. Les associations doivent faire une demande chaque année et transmettre leur compte rendu d'activités et financier. Monsieur le Maire rappelle les sommes allouées en 2020, aux associations. Monsieur le Maire laisse la parole à Mme BOUDES, Maire Adjointe qui indique qu'à ce jour, cinq associations ont envoyées le bilan et le compte rendu moral financier. Il est indiqué que les associations suivantes : le théâtre et l'association selfie ne sollicitent pas de subventions, pour cette année.

Il est indiqué que le Café Flo bénéficie d'un rattrapage de la subvention 2020, suite à une erreur administrative. D'autre part, Mme BOUDES informe l'assemblée que la FNACA souhaite partager le montant de sa subvention avec l'APE.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer aux associations les montants indiqués dans la colonne « Vote du Conseil Municipal » selon le tableau ci-après :

Répartition	Crédits affectés en 2020	Proposition de la commission pour 2021	Vote du Conseil Municipal pour 2021
Athlétisme	-	400	400
Florentin'art	-	-	-
Foot Flo	-		
APE :	150	300	300
Subvention APE exceptionnelle	1500	-	-
Fête	-	-	-
Ass.sportive de l'IME	-	-	-
FNACA	100	50	50
Chasse	-	-	-
Tennis club	-	200	200
Selfie	-	-	-
ADMR	-	-	-
Association Café Flo (2020 et 2021)		1200	1200
Reste à distribuer	3250	2850	2850
TOTAL	5000	5000	5000

- Le Conseil Municipal rappelle également que le versement de ces subventions est subordonné par la réception des comptes rendus d'activités, comptes rendus financiers et composition du bureau pour chaque association. En outre, les associations devront faire une demande de subvention chaque année, avant le vote du budget communal.

Questions diverses :

- **Compte rendu réunions CVS IME ET FOT :** Christine BOUDES fait le compte rendu des CVS de l'IME et du FOT et du départ à la retraite, de Mr Thierry CAYRE, Directeur. Au cours de la réunion, il a été évoqué avec satisfaction l'aire de jeux.

La séance est levée à 19 Heures 30

La Secrétaire de séance.
Mme DEL CONFETTO



Le Maire.
Mr DUBOË

